



DECISION MUNICIPALE N° 2024 / 16

Objet : Demande de subvention auprès du Département du Var pour l'octroi d'une subvention dans le cadre de la sécurisation des voiries communales annexes à la RDN7

Le Maire de PIGNANS,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-22,

VU la délibération n°38/2020 en date du 19 Octobre 2020 par laquelle le conseil municipal donne délégation à Monsieur le Maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées à l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales précité et notamment de « demander à tout organisme financeur public ou privé, l'attributions de subventions »,

CONSIDERANT que plusieurs voiries communales sont dans un état de vétusté tel, qu'il génère un risque accidentogène élevé. Ces travaux permettront en outre une meilleure collecte des eaux pluviales. Les travaux consistent à restructurer et moderniser la chaussée et les réseaux pluviaux, mettre en œuvre la signalisation routière verticale et horizontale et la pose de glissières de sécurité. Ces voies sont toutes annexes et reliées à la RDN7 dont la compétence relève du Département, à savoir :

- Avenue de la gare, montant 36 852€
- Chemin du Fège, montant 29 439€
- Rue Garianne, montant 70 000€
- Sortie sud rond-point Général de Gaulle, montant 47 160€
- Chemin des salles, montant 32 160€
- Chemin d'Astraud, montant 10 000€
- Chemin de la Serre, montant 35 580€
- Chemin de Panicau, montant 24 674€
- Rue du Colombier – banquets, montant 65 000€

DECIDE

ARTICLE 1 : De solliciter une subvention auprès du Département du Var.

ARTICLE 2 : La demande de subvention porte sur un montant total de 280 692€ HT (80%) sur la base d'une dépense subventionnable de 350 865€ HT.

ARTICLE 3 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

ARTICLE 4 : Cette décision sera inscrite au registre des décisions municipales.

Fait à PIGNANS, le 29/04/2024

Le Maire,

BRUN Fernand

